



Rencontre entre FO et le nouveau président de l'EFS

Le syndicat FO a été reçu par le nouveau président de l'EFS, monsieur Frédéric PACOUD. Lors de cette rencontre, FO a exposé les attentes du personnel :



- **Revalorisation salariale** : FO rappelle au président que les agents du service public hospitalier ont bénéficié d'une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice. **Pour FO, il y a urgence de revaloriser la valeur du point dès le 1er janvier 2024** au-delà de 1,5%, car l'inflation est de 5% en 2023.
- **Classification et rémunérations associées** : Des discussions avaient débuté en 2022, mais faute de budget, les décisions prises n'ont pas pu être appliquées. **FO considère que face à la situation critique sur certains emplois (médecins TMC, IDE de supervision, IDE EPDI, préleveurs, techniciens de laboratoire et employés de préparation) des mesures d'urgence doivent être prises** et qu'il ne faut pas attendre une révision complète du système de classification et de rémunérations.
- **Prime d'intéressement** : Le personnel n'a pas bénéficié de la prime d'intéressement en 2023 et ce sera pareil pour 2024. **FO réclame un nouveau mode de calcul de cette prime.**
- **Problèmes rencontrés par le personnel** : **Malgré la remontée des difficultés du personnel, les problèmes s'accumulent.** Le manque de réactivité par la direction conduit le personnel à une défiance, car seules les décisions en défaveur du personnel sont prises rapidement.
- **Différents projets de l'EFS** : **FO dénonce le manque de dialogue social de la direction dans la préparation des différents projets, tant envers les acteurs sur le terrain qu'envers les élus du CSE ou CSEC.** Cette pratique a des conséquences importantes sur les conditions de travail quotidiennes du personnel.
- **Continuité du service public transfusionnel** : Elle repose exclusivement sur son personnel. **FO exige la mise en place d'une prime de remplacement inopiné.**



Conseil d'administration



La réunion du Conseil d'Administration (CA) en présence a eu lieu le 22 décembre avec comme sujet principal le budget de l'EFS pour l'exercice 2024.

Le budget 2024 met en évidence une nouvelle fois l'absence de toutes revalorisations salariales du personnel. Pourtant, le nouveau président avait assuré face aux parlementaires et sénateurs que des mesures seraient prises dans ce sens.

Face à cette situation, FO réagi :

- + Une déclaration a été réalisée au CA (cf pièce jointe)
- + Un communiqué de presse a été envoyé (cf pièce jointe)
- + Les sénateurs et parlementaires ont été contactés pour dénoncer l'exclusion du personnel de toutes mesures salariales alors que le SMIC augmente une nouvelle fois, en janvier 2024
- + Un rendez-vous a été demandé au Ministère de la Santé pour augmenter le budget de l'EFS et ainsi permettre des mesures salariales.
- + Organisation d'une grève le 25 janvier 2024

GREVE

Le 25 janvier 2024 TOUS MOBILISES !!!!

Votre mobilisation est indispensable pour obtenir des augmentations salariales à la hauteur de l'inflation.



Conditions de grèves

Se déclarer gréviste par mail à la DRH
avec copie contact@fo-efs.org

- **Assigné : pas de perte de salaire**
- < 1h de grève : 1/160^{ème} du salaire
- < 3h30 de grève : 1/50^{ème} de salaire
- Journée entière : 1/30^{ème} du salaire

Négociations 2024

Durant le premier semestre 2024, la direction va proposer les négociations des accords suivants :

- ✚ Accord restauration
- ✚ Accord transport (forfait mobilités durables)
- ✚ Accompagnement à la réorganisation
- ✚ Cohésion sociale et égalité des chances
- ✚ Projet social volet 2 (Hygiène, sécurité et conditions de travail)



NEGOCIATION

Encore une fois, la révision des classifications et des rémunérations associées est reportée. C'est INADMISSIBLE !!!

Enquête auprès du SI



Le mois dernier, FO a lancé une enquête auprès du personnel des systèmes d'information. **FO vous remercie.** Le bilan de cette enquête vous sera transmis lors de notre communication de février.

Enquête sur la restauration

NEWS



Dans le cadre des négociations sur l'accord restauration, FO lance une enquête pour connaître vos positions afin de les intégrer dans ce projet d'accord.

Lien de l'enquête : <https://fo-efs.org/enquetes/2.php>



Pour toutes questions ou problèmes, utilisez le formulaire accessible à partir de ce lien :

<https://fo-efs.org/reclamations>

ou du QR

